

CL3. Autour des DIX COMPETENCES PROFESSIONNELLES(1)

Une nouvelle évaluation institutionnelle a été mise en place en septembre 2007 dans le cadre du recrutement des enseignants, portant sur l'évaluation de dix compétences professionnelles. L'évaluation par compétences est un type d'évaluation qui soulève bien des débats, qu'elle soit tournée vers l'enseignant ou vers l'élève comme dans le cadre du socle commun en collège. Sans entrer ici dans la polémique de l'efficacité d'une telle évaluation institutionnelle, nous verrons comment en tirer profit, en particulier dans le cadre d'**une auto-évaluation formative et personnalisée**.

↳ **L'évaluation officielle porte actuellement sur les dix compétences professionnelles** suivantes¹ :

- C1 : Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable,
- C2 : Maîtriser la langue française,
- C3 : Maîtriser sa discipline et avoir une bonne culture générale,
- C4 : Concevoir et mettre en œuvre son enseignement,
- C5 : Organiser le travail de la classe,
- C6 : Prendre en compte la diversité des élèves,
- C7 : Évaluer les élèves,
- C8 : Maîtriser les technologies de l'information et de la communication,
- C9 : Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école,
- C10 : Se former et innover

Ces dix compétences vont permettre d'observer **trois grands axes du métier d'enseignant** qui est un métier complexe, mobilisant la personne sur une multiplicité de tâches, dans des temps différents et sollicitant sans cesse la prise de décisions, toujours au service de l'apprentissage.

- **Le positionnement face à la classe en tant qu'adulte et enseignant** (voix, dynamisme, occupation de l'espace, capacité d'écoute, qualité des relations, gestion des échanges, respect des règles, niveau sonore, précision du langage, clarté des consignes...)
- **La conception et la préparation de la séance** (conformité aux programmes, exactitude mathématique, place dans la séquence, explicitation des objectifs, regard sur les pré-requis, repérage préalable des obstacles, choix des activités et des exercices, adaptation au niveau de la classe, anticipation de la mise en œuvre, modalités pédagogiques choisies, formes de travail variées, trace écrite de la préparation...)

¹ BO n° 29 du 22.07.2010, arrêté du 12.05.2010

- **La mise en œuvre de la séance** (travail effectif des élèves, contrôle du travail, participation orale de la classe, prise en compte des réactions et des réponses des élèves, utilisation des erreurs, trace écrite des élèves, gestion du tableau, pertinence des outils, gestion globale du temps, rythme de la séance, articulation entre les différentes phases...)

L'entretien, lors d'une visite de formation, permet une prise de recul sur la séance observée. Vos capacités à analyser le déroulement de la séance sont toutes aussi importantes que le déroulement lui-même qui a pu ne pas vous satisfaire ! La mise en perspective permettra de se projeter sur les ajustements éventuels.

L'entretien, lors des visites plus institutionnelles, permet aussi de faire le point sur votre intégration dans l'établissement, votre investissement dans le travail en équipe pédagogique et disciplinaire, votre organisation générale (documents de préparation écrits, progression, calendrier des travaux écrits et évaluation, sujets des devoirs, sources de documentation, cahier de texte, carnet de bord de l'enseignant avec bilan éventuel d'autres séances). Il est fort probable que vous ne soyez pas encore opérationnel sur tous les aspects suggérés par l'institution, mais votre réflexion sur les différents sujets (comme le socle commun, l'usage des TICE, les nouveaux programmes...) doit pouvoir refléter l'intérêt que vous portez aux questions soulevées. Cet entretien doit donc se préparer, tout autant que la séance observée, afin de mettre en avant votre potentiel pédagogique !

↳ **Vous avez dit « Compétences »...**

La première difficulté qui apparaît rapidement dans ce type d'évaluation va être de trouver un consensus d'entente entre les différents partenaires de cette évaluation. Il faut en effet clarifier **le libellé de la compétence** pour que chacun y donne bien le même sens, choisir **des observables précis** permettant d'argumenter sur l'acquisition ou non de la compétence, enfin définir **une échelle d'exigence** afin d'assurer une équité entre les évalués.

Chaque compétence est souvent déclinée en différentes capacités, attitudes, savoirs -faire... Ces termes qui fleurissent périodiquement dans les programmes ministériels, sont sans cesse débattus entre les différents acteurs de l'enseignement selon leur propre parcours professionnel.

Pour les clarifier rapidement, nous allons choisir comme exemple l'image de la personne qui veut passer son permis de conduire. Elle doit donc « apprendre à conduire », ce qui sera de son point de vue *l'objectif visé*, du point de vue de l'inspecteur *une compétence à évaluer* : « sait-elle conduire ? » ou plus précisément « sait-elle suffisamment conduire pour lui accorder notre confiance à le faire en autonomie ? »

« Savoir conduire » se décline en l'acquisition d'un certain nombre de connaissances (le code), et la maîtrise d'actions pouvant elles-mêmes se décomposer :

- en savoir-faire relevant souvent de techniques de base (mettre la clé, enlever le frein à main, passer une vitesse, repérer les bonnes pédales, ...)
- en attitudes relevant plutôt du positionnement de la personne face à certaines situations (ne pas stresser, anticiper un dépassement ou un changement de direction, voir les obstacles...)
- en capacités relevant de tâches plus complexes nécessitant une certaine réflexion et organisation (« être capable de » faire un créneau, un départ en côte, changer une roue...).

Selon que l'on se place dans un cadre d'évaluation formative ou dans un cadre d'évaluation finale, on voit alors que l'échelle d'exigence va évoluer, et certains points pourront même devenir éliminatoires s'ils ne sont pas réussis.

Pour revenir aux **compétences professionnelles de l'enseignant**, nous allons rapidement en développer le sens, du moins le consensus sur lequel nous² nous sommes arrêtés. Pour certaines, comme « Organiser le travail de la classe », le libellé est extrêmement large. Nous avons donc préféré lister un certain nombre d'**observables**³ permettant au jeune enseignant de noter son évolution et au professeur tuteur d'argumenter sur le niveau d'acquisition lors des visites.

- **C1 : Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable**, est la compétence qui a soulevé le plus de difficulté dans son interprétation, tant le champ peut être vaste. Afin de préciser le cadre de cette compétence, c'est l'aspect institutionnel du statut du fonctionnaire qu'on peut choisir d'évaluer ici. Tout ce qui concerne le respect ou l'usage de la sanction dans le cadre de la classe sera évalué plus spécifiquement dans d'autres compétences.
- **C2 : Maîtriser la langue française**, reflète votre capacité à vous exprimer correctement, clairement, dans un registre adapté à l'oral comme à l'écrit.
- **C3 : Maîtriser sa discipline et avoir une bonne culture générale**, pointe vos connaissances mathématiques, votre rigueur scientifique dans le contenu mais aussi dans la transmission de ce contenu, ainsi que votre capacité à vous adapter à votre public. Cette maîtrise est prioritaire. Les références culturelles à l'histoire des mathématiques ou à l'interdisciplinarité, sont des atouts pour susciter l'intérêt des élèves et donner du sens à certaines notions enseignées. Cet aspect de la compétence sera à explorer tout au long de votre carrière⁴.
- **C4 : Concevoir et mettre en œuvre son enseignement** cible votre qualité de préparation, de réflexion sur vos choix d'activités comme de dispositifs pédagogiques, en anticipant la mise en œuvre et les obstacles éventuels pour les élèves.
- **C5 : Organiser le travail de la classe** permet de valider l'efficacité et la pertinence de la mise en œuvre, en permettant un cadre de travail serein pour tous. Cependant cette efficacité relève aussi de votre présence, de votre qualité relationnelle avec le groupe classe, de votre capacité à faire vivre votre séance.
- **C6 : Prendre en compte la diversité des élèves** est une acquisition de longue haleine quand on connaît la difficulté à mettre en place des aides, remédiations, différenciations sous différentes formes, même pour des enseignants chevronnés. C'est donc votre sensibilité à cette diversité et votre investissement pour y répondre qui est pointé.
- **C7 : Évaluer les élèves** est un vaste domaine tant l'évaluation peut prendre des formes diverses. Au-delà de l'évaluation demandée par l'institution, c'est aussi votre réflexion sur l'évaluation personnelle de l'élève qui importe, y compris pour encourager des progrès parfois minimes.

² Equipe IUFM Grenoble et professeurs tuteurs 2010

³ Voir CL4

⁴ Voir interdisciplinarité
Parimaths.com

- **C8 : Maîtriser les technologies de l'information et de la communication**, compétence incontournable aujourd'hui tant sur le plan de l'organisation personnelle de l'enseignant que sur les aspects pédagogiques.
- **C9 : Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école** permet de s'assurer que vous avez un comportement ouvert, que vous savez investir un travail coopératif sous quelque forme que ce soit.
- **C10 : Se former et innover**, faire preuve d'un esprit d'ouverture, être capable de prendre du recul, d'analyser vos réussites et vos difficultés. L'auto-évaluation qui suit ouvre déjà des portes à la formation et vous donnera sans doute envie d'en savoir plus sur l'enseignement des mathématiques....

🔗 **L'autoévaluation, un outil pour progresser (annexe CL4)**

Dans un cadre d'autoformation, il est intéressant de commencer par repérer ses points forts et ses points faibles. L'annexe CL4 doit vous y aider ; n'hésitez pas à l'imprimer. Vous pouvez choisir un type d'évaluation simple, ++ si vous êtes à l'aise, + si vous vous sentez en bonne voie, - si vous peinez dans ce domaine, - - s'il y a urgence à régler le problème !

Il s'agit ensuite de mettre en place une stratégie d'observation et d'actions ciblées pour progresser.

- Repérez quelques points qui vous semblent prioritaires et qui doivent être améliorés rapidement, par exemple une gestion brouillonne du tableau, des erreurs mathématiques dues au stress, un temps d'installation trop long, vos déplacements pour vous assurer du travail effectif de chacun... *Certains points demandent juste à être pointés et à recevoir votre vigilance pour qu'ils s'améliorent rapidement.*
- Pour d'autres donnez vous quelques semaines, comme pour obtenir un climat réellement propice au travail de la classe, tous et chacun à la fois, préparer en séquence cohérente, c'est-à-dire anticiper plusieurs séances sur un même thème, s'adapter au niveau du groupe d'élèves concernés, assurer une bonne gestion du temps, du rythme et de la progression de vos séances.... *Ces points demandent en général à se concentrer davantage sur votre préparation⁵. Si votre contenu est bien anticipé, vous serez alors beaucoup plus disponible pour la mise en œuvre et vous verrez qu'il est plus facile de faire circuler le questionnement ou de tirer parti des erreurs des élèves...*
- Enfin certains observables soulignent la nécessité d'une anticipation sur les erreurs et les difficultés des élèves. On peut penser que vous évoluerez naturellement au fil des années quand vous aurez une meilleure connaissance de ce qu'est l'apprentissage, mais vous pouvez gagner du temps en échangeant avec vos collègues si vous avez la chance de trouver dans l'établissement un réel travail d'équipe.

En conclusion, gardez votre sens critique en éveil avec objectivité, **renouvelez votre auto-évaluation en redéfinissant des objectifs précis** sur lesquels vous souhaitez évoluer. Comme vous pouvez le constater, certaines de ces compétences ouvrent un vaste champ de réflexion et une carrière sera bien nécessaire et pas toujours suffisante, pour les explorer !

⁵ Voir « préparation de séance »
Parimaths.com